

	<p><b>AIR FRANCE KLM - AMERICAN EXPRESS GOLD</b> Plus de Miles, plus de services</p>
Liberté de paiement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une capacité de dépenses évoluant en fonction de votre historique chez American Express</li> <li>• Vous bénéficiez de toute la souplesse d'une carte de paiement internationale</li> <li>• Un <b>débit différé gratuit</b> jusqu'à 1 mois</li> </ul>
Fidélité récompensée	<p>Chaque achat réglé avec la Carte AIR FRANCE KLM - AMERICAN EXPRESS <b>GOLD</b> permet de cumuler des Miles Flying Blue selon le barème suivant :</p> <p><b>10 € = 15 Miles-Prime</b> chez AIR FRANCE, KLM et Hertz. (Pour les achats de billets d'avion AIR FRANCE ou KLM, les Miles gagnés sont également des Miles-Statut).</p> <p><b>10 € = 10 Miles-Prime</b> chez les autres commerçants</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les Miles—accumulés s'ajoutent à ceux acquis dans le cadre du programme Flying Blue et permettent d'accéder plus rapidement au prochain billet prime, ainsi que d'évoluer plus rapidement au sein du programme Flying Blue.</li> <li>• Chaque achat réalisé avec la carte <b>prolonge de 20 mois(1) la validité de l'ensemble des Miles-Prime</b> du compte Flying Blue du titulaire principal.</li> </ul>
Services & Avantages	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La possibilité de <b>régler en 3 fois sans frais(2) vos billets d'avion AIR FRANCE KLM.</b></li> <li>• L'avantage Share&amp;Fly® permettant de <b>regrouper les Miles Flying Blue</b> de la carte principale et la carte supplémentaire sur un seul compte.</li> <li>• <b>De nombreux autres avantages</b> : une ligne de réservation de taxi prioritaire, des réductions chez nos partenaires ...</li> <li>• Une <b>Carte supplémentaire AIR FRANCE KLM - AMERICAN EXPRESS GOLD gratuite</b> pour un proche bénéficiant des mêmes avantages et garanties que vous et permettant de gagner plus de Miles.</li> </ul>
Assurances et assistance	<p>Les cartes American Express vous permettent de bénéficier d'Assurances et Assistanes au quotidien comme en voyage.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>La Garantie Véhicule de Location(3)(7)</b> couvrant le rachat de franchise en cas de vol ou dommage du véhicule loué</li> <li>- <b>l'Assurance Protection des Achats(3)(4)</b> couvre les achats réalisés avec la carte pendant 90 jours, en cas de détérioration et de bris accidentels.</li> <li>- <b>l'Assurance Incidents de Voyages(3)</b> couvre les frais supplémentaires de restauration, de transport et d'hôtel en cas de retard de vol de plus de 6 heures sur le vol aller uniquement.</li> <li>- <b>l'Assurance Annulation et Report de Voyages(5)(6)</b> couvre les frais restés à votre charge suite à un accident ou une maladie soudaine par exemple.</li> <li>- <b>l'Assistance Médicale et Frais Médicaux (5)(6)</b> couvre les frais médicaux à l'étranger en cas de maladie soudaine ou d'accident pendant votre voyage par exemple.</li> </ul>
Critères d'éligibilités	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Justifier d'un revenu annuel brut de 30 000 euros minimum</li> <li>• Être majeur et disposer d'un compte bancaire en euro, domicilié en France métropolitaine ou dans les DOM-TOM depuis 1 an ou plus</li> <li>• Être adhérent Flying Blue</li> </ul>

Mentions légales	<p>(1) La prolongation sera effective lors du prélèvement mensuel American Express. Pour les adhérents Elite Flying Blue (Silver, Gold ou Platinum), les Miles ont toujours une durée de validité illimitée, tant que l'adhérent conserve ce statut.</p> <p>(2) Paiement en 3 mensualités successives d'un montant identique, pour tout achat d'un minimum de 50 € TTC. Uniquement pour les achats de billets d'avion AIR FRANCE ou KLM, effectués dans les points de vente AIR FRANCE et KLM (dont sites Internet) et dans les agences de voyages (sous réserve de l'émission du billet sous l'identifiant AIR FRANCE ou KLM)</p> <p>(3) Contrat souscrit par American Express Carte-France auprès d'ACE European Group Limited selon les Conditions Générales en vigueur au 01/04/2014.</p> <p>(4) Trois sinistres par an maximum, franchise de 50 €. Articles électroniques non couverts.</p> <p>(5) Contrat souscrit par American Express Carte-France auprès d'Axa Travel Insurance, société de courtage, et assuré par Inter Partner Assistance, succursale pour l'Irlande, selon les Conditions Générales en vigueur au 01/04/2014.</p> <p>(6) Sur cette garantie, les maladies préexistantes sont exclues. D'autre part, sur cette garantie, une limite d'âge de 75 ans s'applique aux assurés.</p> <p>(7) Pour les destinations au-delà de 100 km de votre domicile. Hors véhicules de luxe (voir liste complète dans les Conditions Générales Assurances) et utilitaires.</p>
---------------------	---